



## 15ème législature

<b>Question N° :</b> <b>45084</b>	De <b>M. Lionel Causse</b> ( La République en Marche - Landes )	<b>Question écrite</b>
<b>Ministère interrogé</b> > Transition numérique et communications électroniques		<b>Ministère attributaire</b> > Économie, finances, souveraineté industrielle et numérique
<b>Rubrique</b> > santé	<b>Tête d'analyse</b> > Sécurité informatique de l'hôpital de Dax et des établissements de santé	<b>Analyse</b> > Sécurité informatique de l'hôpital de Dax et des établissements de santé.
Question publiée au JO le : <b>29/03/2022</b> Date de changement d'attribution : <b>21/05/2022</b> Question retirée le : <b>21/06/2022</b> (fin de mandat)		

### Texte de la question

M. Lionel Causse interroge M. le secrétaire d'État auprès des ministres de l'économie, des finances et de la relance, et de la cohésion des territoires et des relations avec les collectivités territoriales, chargé de la transition numérique et des communications électroniques, sur le fléchage de 350 millions d'euros du Ségur vers la sécurité informatique des établissements de santé. L'hôpital de Dax a été victime d'une cyber-attaque massive en 2021. Cette attaque a été commise via un rançongiciel, un logiciel malveillant qui a paralysé le système informatique local. Les malfaiteurs ont exigé le paiement d'une rançon pour en libérer l'accès et les données. Pour aider les établissements de santé à se protéger, ainsi que les données sensibles de ses patients, il interroge le secrétaire d'État sur l'avancée du chantier ouvert par le Gouvernement et sur l'utilisation des crédits fléchés dans le cadre du Ségur.